

## Sur les traces des passeurs, dans le réseau des LéA

*Aurore Promonet, CREM, Université de Lorraine, INSPÉ  
Membre du comité de pilotage et du comité scientifique des LéA,  
Correspondante IFÉ des LéA "Ecoles-collège terre de Lorraine, Nancy-Metz" et "Lycées  
professionnels de l'académie de Nancy-Metz"*

*Michèle Prieur, IFÉ - ENS de Lyon  
Responsable scientifique des LéA*

Les LéA se situent à l'interface entre diverses institutions. Ils rassemblent, autour d'une question de recherche, divers acteurs de l'éducation, de la formation et de la recherche. Du fait de leur situation frontalière, ils donnent une forme particulière au travail collectif qui s'y développe : les acteurs partagent des préoccupations et des questions communes mais ils y travaillent paradoxalement dans un rapport de familiarité autant que d'extériorité. Cela oblige à des efforts d'intercompréhension. Ainsi, les réunions de travail, les prises de décision, la mise en œuvre d'expérimentations sont autant d'occasions de discussions, de débats, de confrontations, de partage de savoirs référencés scientifiquement et de savoirs issus de l'expérience. Chaque phase d'élaboration de projet donne lieu à des exercices, si ce n'est de traduction, tout au moins de partage de sens, voire d'acculturation au monde de l'autre. C'est à ce prix que circulent les savoirs en interne mais aussi hors du LéA, notamment pour rendre compte des travaux au sein de leurs institutions respectives et pour en diffuser les productions. De telles conditions impliquent de nouvelles pratiques de production et de diffusion de savoirs et de ressources.

### Qui sont les passeurs au sein d'un LéA ?

En langue courante, le passeur désigne celui qui fait franchir un obstacle, un fleuve, une frontière mais aussi, dans le monde du sport, celui qui fait des passes, fait circuler la balle, dynamise le jeu. La notion induit donc les idées de franchissement, de dépassement mais aussi de mise au service du collectif.

La notion de passeur en éducation a été définie dans des dispositifs autres que les LéA, puis observée et analysée en pratique (Gaussel et al., 2014 ; Rey, 2014a, 2014b ; Monod-Ansaldi et al., 2017). Pour assurer une porosité entre les univers qu'ils représentent, les acteurs d'un LéA doivent agir en passeurs. Dans le contexte spécifique des LéA, nous préférons ce terme à ceux, par ailleurs désignés comme synonymes, d'intercesseurs, d'intermédiaires, de courtiers de connaissance ou encore de brokers (Rey, 2014 ; Meyer, 2010 ; Nizet et al. 2019). En effet, l'activité de passeur se caractérise par une implication particulière de l'un de ses membres, à telle ou telle occasion, au sein du collectif (Grangeat, 2011). Elle n'est pas strictement liée ni limitée à un métier, à une fonction ni à une mission. C'est un rôle distribué : il peut être joué au sein du LéA par un enseignant, un inspecteur, un chercheur, un chef d'établissement ou une personne exerçant une autre profession... Il peut se superposer à

une fonction attribuée à un contributeur du LéA (correspondant IFÉ, correspondant LéA, référent LéA, partenaire extérieur...). Enfin, il se distingue d'une mission qui serait à la charge de tel ou telle, au sein du LéA (par exemple, un conseiller pédagogique ou un coordonnateur de réseau d'éducation chargé d'y accompagner des enseignants dans le transfert des connaissances produites dans les pratiques d'une classe ou d'une équipe enseignante).

Le passeur se définit comme un rôle à prendre, à partager, à incarner au sein du LéA, au sein du réseau des LéA et à l'interface entre le LéA et les institutions qui l'accueillent et le soutiennent. Il intercède et sert d'intermédiaire entre des institutions, mais il interagit depuis le cœur du collectif du LéA. Il se comporte en broker, lorsque, par exemple, il intervient dans les débats du collectif d'une manière iconoclaste, mais qui ouvre les perspectives du groupe. Grâce à un nouvel angle d'approche du problème en jeu, il permet de mieux déterminer les solutions qui s'offrent aux acteurs du LéA. Il peut alors inspirer au collectif la formalisation d'un projet d'enquête (Thievenaz, 2019) propre à faire émerger de nouvelles connaissances partagées. Il agit en courtier de connaissances dans la mesure où il assure la circulation, par allers et retours dynamiques et dialogiques (Bakhtine, 1979) entre les connaissances produites dans le monde de la recherche et les savoirs issus de l'expérience, dans un continuum (Albero, 2019) qui caractérise les productions des LéA. Le plus souvent, cette fonction est prise en charge par les initiateurs du projet : les correspondants du LéA, soutenus par leurs référents, mais d'autres membres des LéA jouent ce rôle, à différents moments du travail collectif.

Ce qui frappe, c'est l'aspect a priori diffus, abstrait de l'identité du passeur, dans la mesure où il se définit par ses actes que l'on peut qualifier de non formels.

## **Que font les passeurs au sein d'un LéA ?**

Dans les LéA, comme dans d'autres contextes similaires (Monod-Ansaldi et al., 2017, 2019), le passeur met à profit son expertise dans un domaine d'activité et ses connaissances professionnelles d'une question d'éducation, d'un domaine de recherche, d'une méthodologie, d'un contexte de travail, d'une problématique professionnelle d'enseignement ou de formation. Il favorise la progression et la dynamique des travaux dans la mesure où, à partir de sa culture professionnelle, il contribue au questionnement collectif et à son étayage, il nourrit le dialogue, dans une dynamique de courtage en connaissances et, par-là, de partage du sens de l'action collective. Les passeurs agissent au cœur de leur LéA et ils y mobilisent leurs cadres et leurs pratiques qui font référence dans leurs contextes ordinaires d'exercice professionnel. C'est une des manifestations de leurs actes de franchissement des frontières. Nous proposons de réfléchir à ce propos à la manière dont les passeurs d'un LéA œuvrent dans le cadre du LéA et hors de ce cadre. Quelle continuité et quelles ruptures leur engagement au sein du LéA génère-t-il ?

Référent-ils plus volontiers l'action commune :

- à un cadre institutionnel (l'école maternelle, l'école élémentaire, le lycée agricole, le lycée professionnel, le cycle 3, le cycle 4, l'université...),
- à un métier (métiers de l'enseignement, de la formation, du pilotage d'établissement ou de circonscription),

- à une question (par exemple, l'enseignement et l'accompagnement formatif des enseignants, la place des activités artistiques à l'école, l'absentéisme au lycée professionnel, les apprentissages mathématiques à l'école, la culture scientifique...),
- à une expérimentation (au sein d'une classe, à l'échelle d'une école ou d'un établissement, au niveau d'un réseau plus large),
- etc. ?

## Comment leurs actions se matérialisent-elles ? Quelles traces reste-t-il de leur activité ?

Les acteurs des LéA produisent une diversité de traces qui témoignent de leur activité (Monod-Ansaldi *et al.*, 2020). Quelles traces les passeurs laissent-ils au sein du LéA dans lequel et pour lequel ils œuvrent ? En quoi leur qualité de transfuges ou d'interprètes dynamise-t-elle la production de connaissances alliant savoirs et actions ? Le rôle de passeur génère-t-il des traces qui le caractérisent ? Existe-t-il des traces qui témoignent spécifiquement de son activité, d'une part, et de sa situation frontalière, d'autre part ? Les traces de l'activité de passeur permettent-elles des recoupements avec leur contexte professionnel d'exercice ? Sont-elles porteuses du discours de leur institution de référence ? Peut-on reconnaître l'identité d'un passeur aux traces qu'il produit au sein de son LéA ?

Une sélection de traces du travail des LéA peut matérialiser la fonction des passeurs en attestant de leurs actions. C'est un moyen d'identifier le travail des passeurs au sein des LéA, de repérer des invariants et des variations entre les LéA et entre des profils de passeurs. Ainsi analysées, ces traces deviennent des données utiles pour caractériser les recherches LéA. On peut les classer en deux grands types :

- des données recueillies ou produites à dessein, pour effectuer une enquête, mener à bien une recherche et en diffuser les résultats,
- des traces plus incidentes, produites pour réfléchir, pour archiver et partager des documents de travail, rarement exploitées comme données au sein du réseau.

Ces données outillent l'intercompréhension au sein du LéA, la transférabilité des pratiques aux recherches (et inversement) et la réflexivité des acteurs.

## Axes de réflexion

Nous proposons d'identifier les passeurs et leurs missions en relisant des traces de leurs travaux selon l'un des trois axes suivants :

- **Qui sont les passeurs ?** Qui joue ce rôle dans les LéA et à quels moments ? Qui favorise le dialogue et l'intercompréhension dans le LéA et à quelles occasions, dans quels contextes ? Les référents, les correspondants, les autres acteurs du LéA sont-ils des passeurs ? Qui recueille, collecte ou produit, au sein du LéA, des données propices à la mise en dialogue ou en lien les acteurs des institutions de recherche, de formation et d'éducation ? Qui les formalise ? Qui les présente hors du LéA ? À qui ? Dans quels contextes les présentent-ils ? À quelles adaptations ces recontextualisations les obligent-elles ? Quelles traces peuvent caractériser l'activité des passeurs ?

- **Que font les passeurs ?** Comment leur activité se manifeste-t-elle dans les traces recueillies ou produites au sein des LéA ? À quelles phases de la recherche leur activité s'avère-t-elle nécessaire ? Quelles traces prouvent particulièrement le caractère frontalier et transfuge de leurs engagements ? Existe-t-il des traces caractéristiques de l'activité de passeur au sein des LéA ?
- **Comment peut-on analyser les traces de l'activité de passeur ?** Comment peuvent être collectées des traces explicites de l'activité des passeurs au sein des LéA ? En quoi ces traces peuvent-elles attester du caractère interface des recherches menées au sein des LéA ? Comment peut-on interpréter ces traces ? (sous forme d'invariants, mais aussi de variations) ? Peut-on caractériser les tâches de passeur dans le contexte des LéA ?

## Bibliographie

- Albero, B. (2019). La théorie de l'enquête : relier les pôles épistémè et praxis de l'activité, *Recherche et Formation*, 3(92), 39-56.
- Bakhtine, M. (1979). *Esthétique de la création verbale*. Gallimard.
- Gaussel, M., Gibert, A., Joubaire, C. & Rey, O. (2017). Quelles définitions du passeur en éducation ? *Revue française de pédagogie*, 201(4), 35-39.
- Grangeat, M. (2011). Le travail collectif enseignant : éléments de modélisation du développement professionnel. Dans M. Grangeat (Dir.), *Les démarches d'investigation dans l'enseignement scientifique. Pratiques de classe, travail collectif enseignant* (pp. 79-106). École Normale Supérieure de Lyon.
- Rey, O. (2014a, 14 février). À la recherche des « passeurs » en éducation. Rey, (2014a)
- Rey, O. (2014b, janvier). *Entre laboratoire et terrain : comment la recherche fait ses preuves en éducation. Dossier de veille de l'IFÉ*, 89. ENS de Lyon. Meyer M. (2010). Les courtiers du savoir, nouveaux intermédiaires de la science. *Hermès*, 57, 165-171.
- Monod-Ansaldi, R., Prieur, M., Joseph, B., Meslin, B., Lermigeaux-Sarrade, I. & Thiboud, S. (2017). Les fonctions de passeur à l'épreuve de l'expérimentation au sein de l'institut Carnot de l'Éducation, *Revue française de pédagogie*, 201(4), 61-70. Monod-Ansaldi, R., Vincent, C. & Aldon, G. (2019). Objets frontières et brokering dans les négociations en recherche orientée par la conception, *Éducation et didactique*, 13(2), 61-84. URL: <https://journals.openedition.org/educationdidactique/4074>
- Monod-Ansaldi, R., Aknouche, S., Chabanne, J-C., Trouche, L., Le Henaff, C. (2020). LéA et réseau des LéA : quelles traces pour quels développements après 8 ans d'expérience ? Bilan 2018-2019 du réseau des LéA. URL : <http://ife.ens-lyon.fr/lea/publications/archives/travaux-universitaires/bilan-reseau-lea-2018-2019>
- Nizet, I., Monod-Ansaldi, R., Aldon, G. Prieur, M. & Criquet, A. (2019). L'analyse de valuations dans une démarche collaborative de recherche. *La Revue LEeE*, 1.
- Thievenaz, J. (2019). La théorie de l'enquête de John Dewey : réexplorations pour la recherche en sciences de l'éducation et de la formation, *Recherche & formation*, 92(3), 19-38.